

## Deux circulaires pour clarifier la mise en application du nouveau décret

Compte Test - 2025-06-06 21:52:25 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministre de la santé vient d'adresser aux professionnels du médicament deux circulaires clarifiant la mise en application du décret 2-13-852 relatif à la fixation des prix des médicaments.

Circulaire 39 DMP 00 - 24 mars 2014: mise en application des dispositions du décret n° 2-13-852 du 18 décembre 2013 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés: [lien](#)

Circulaire 40 DMP 00 - 24 mars 2014 : Modification de la circulaire N°48 du 10 décembre 1998 relative à la procédure d'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché des spécialités pharmaceutique: [lien](#)